

La transmission des récits populaires

Autor(en): **Goncerut, Carinne**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Actes de la Société jurassienne d'émulation**

Band (Jahr): **90 (1987)**

PDF erstellt am: **21.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-685013>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

La transmission des récits populaires

par Carinne Goncerut

Dans le cadre d'un mémoire en sociologie¹, j'ai voulu effectuer l'historique de la collecte de la tradition orale dans le canton du Jura et analyser les moyens de communication utilisés pour conserver et diffuser celle-ci, notamment dès l'instant où les détenteurs de la culture populaire n'en ont plus été les uniques transmetteurs.

D'autre part, ayant effectué la transcription des récits du livre *Contes et récits du Jura* (paru à la suite des émissions réalisées par Philippe Grand), je me suis posé la question de l'intérêt de leur collecte à l'heure actuelle.

Ainsi cet exposé se situe à la jonction des travaux de Philippe Grand et de Gilbert Lovis sur le Jura ou encore de ceux de Bernard Crettaz sur le Valais. Quel rapprochement peut-on aujourd'hui effectuer entre ce qui se disait dans le passé et ce qui est récolté aujourd'hui? Quelle compréhension pouvons-nous avoir de ces récits, nous qui avons des conditions d'existence si différentes de celles connues autrefois.

Le thème des contes est ainsi abordé, dans ma recherche, sous l'angle général d'une ethnographie de la communication et de la mémorisation. Celle-ci s'est ainsi axée autour de trois lignes directrices, qui sans cesse se sont entrecoupées:

– Comment a-t-on effectué les collectes? Peut-on déceler des différences dues aux médias utilisés (écriture ou enregistrement) et quelles en seront les répercussions au niveau des textes produits?

– Pourquoi les a-t-on effectuées? Quelles sont les motivations de ceux qui se sont chargés de ces collectes et quelle diffusion leurs travaux ont-ils connue?

– Qu'a-t-on récolté de l'ensemble de chants, de proverbes, d'histoires, de récits, de contes, qui constitue la tradition orale? Que savons-

¹ *La parole masquée. Mode de communication, collecte et diffusion de la tradition orale dans le canton du Jura*. Mémoire de licence. Université de Genève, département de sociologie, 1987, 92 p.

nous des conditions dans lesquelles avaient lieu sa production et sa transmission? La définition du conte connaît-elle des variations historiques?

La tradition orale

Affirmer l'importance de l'oralité dans la tradition orale peut paraître d'une grande banalité, voire une lapalissade, mais il me semble important de suggérer d'abord ce que pouvait être une société où le seul moyen de communication et de conservation des informations, des expériences, de l'histoire, était la parole et la mémoire naturelle.

Les recherches ethnographiques entreprises à l'intérieur des sociétés de tradition orale nous montrent qu'une élaboration importante existait à propos des actes de paroles.

Par exemple, dans le cas du Jura, certains individus ou certaines familles détenaient – souvent jalousement – des récits (entre un et vingt selon J. Surdez) qui n'étaient pas dits n'importe quand et à n'importe qui (surtout aux demandeurs étrangers). Ils étaient racontés lors d'occasions précises et principalement au cours de cette institution centrale, pour ces sociétés, qu'étaient les veillées, qui – rappelons-le – n'avaient pas lieu n'importe quand. Les conteurs adaptaient leur répertoire aux circonstances et aux participants. De plus, à l'intérieur des villages, les gens se rassemblaient suivant leurs liens de parenté et nombreux étaient les exclus, volontaires ou non.

A l'intérieur des familles, aller veiller n'avait pas la même signification suivant l'âge ou le sexe: pour les femmes, les veillées ne pouvaient qu'être laborieuses; pour les jeunes hommes, cela signifiait qu'ils allaient rencontrer des jeunes filles; pour les hommes, ils sortaient...

Si les communautés utilisaient la tradition orale pour se divertir, celle-ci était également fondatrice des relations qui existaient à l'intérieur des groupes en perpétuant et accréditant des représentations sociales sur leurs membres, leurs activités ou leurs actes. Conter, raconter, dire des histoires prenait une importance décisive pour l'image – positive ou négative – que les gens se forgeaient d'eux-mêmes et des autres.

La performance de celles-ci avait alors une acuité particulière du fait de l'interdépendance qui existait entre vie privée, professionnelle et collective. Notamment, dans les sociétés rurales, de nombreuses rivalités existaient entre familles à propos du contrôle d'un territoire souvent exigü, dont la plupart des terres étaient marquées du sceau de leur

propriétaire, ou lors de la répartition des biens communautaires (coupes de bois, pâturages communaux...). Les accords oraux étaient primordiaux, on prenait le temps de bien les négocier, raconter des histoires en faisait partie et malheur à ceux qui rompaient la parole donnée.

Du fait qu'ils n'avaient que l'oralité comme moyen d'expression, celle-ci leur imposait une contrainte évidente, celle d'une diffusion limitée dans l'espace et le temps. Toutefois, la vocalité possédait aussi ses qualités en renforçant l'aspect dialogique, convivial, des relations sociales. De plus, il est indéniable que le statut vocal, et donc quasi théâtral, donnait aux récits une tout autre dimension. L'intensité des émotions, les sonorités, la présence du conteur leur donnaient une force qui ne transparait pas de la même manière dans les écrits; quand ceux-ci, par pudeur, ne les occultent pas.

Tout le génie des sociétés orales consistait donc en l'élaboration et en la mémorisation d'un vaste corpus de récits, chants, contes, etc., qui vont sans cesse être répétés, recréés, adaptés au cours des siècles. Leurs connaissances, leurs expériences et le souvenir des hommes vont ainsi se perpétuer. L'analphabétisme les préservant de l'automatisme, il n'y aura pas qu'une simple répétition mais une élaboration et une re-création constante en fonction des circonstances.

Ainsi dans les sociétés orales, deux aspects sont fondamentaux. D'une part, la notoriété publique qui entoure, à la fois, les récits et les gens. D'autre part, les situations où se disent, s'inventent ou se répètent les histoires.

Autrement dit, la tradition orale est essentielle pour l'étude de ces sociétés, car elle compose, avec les relations sociales, les deux parties fondamentales de leur culture. Elle est primordiale, car elle est source de compréhension et d'explication du milieu social, des mythes, des modèles et des structures sociales.

On peut de ce fait affirmer que ceux qui écrivent et ceux qui parlent ne sont pas séparés par un abîme, ils sont chacun des transpositeurs mais à leur manière. Ici c'est le mode de perception et le moyen technique qui changent et non une quelconque inintelligibilité ou une infériorité.

Ainsi du point de vue de l'ethnographie de la communication, le problème n'est pas de savoir à qui imputer l'origine de tel ou tel conte (les recherches comparatives montrent qu'ils existent simultanément et dans de nombreuses versions dans diverses cultures), mais de la manière dont ce vaste corpus va pouvoir se perpétuer dans le temps. Ce, plus particulièrement, dès l'instant où les détenteurs de cette culture n'en seront plus les uniques transmetteurs/re-créateurs. C'est-à-dire dès qu'il y aura passage, par exemple, de l'oral à l'écrit, changement de mode de

perception (ouïe/vue) ou de technique de mémorisation. D'autre part, il sera intéressant de voir dans quelles conditions sociales s'effectuera ce transfert et comment il sera effectué.

La transcription littéraire

En Occident, les hommes de l'écriture et les hommes de la tradition orale se sont côtoyés pendant des siècles. Dès le XVI^e et le XVII^e siècle, l'écriture va prendre une place de plus en plus importante dans les échanges d'information. Techniquement, cela s'explique par les progrès de l'imprimerie, la baisse du prix du papier et par l'alphabétisation croissante.

Les arts du langage, si prisés dans l'Antiquité ou durant le Moyen Age, doivent désormais nécessairement s'identifier avec une mise en écriture pour être reconnus. Les contes vont se trouver au cœur d'une querelle entre l'écriture et l'oralité.

Les contes vont, dès ce moment, être repris de différentes manières. La première transcription que je vais évoquer, celle des littéraires, n'a pas pour cadre le Jura mais elle n'en est pas moins importante. En effet, bien des représentations du conte, tel qu'il a été élaboré à cette époque, subsistent encore à l'heure actuelle.

Dès 1685, un groupe de lettrés de la cour du roi de France s'approprie le conte oral de la tradition populaire et le convertit en un genre bien particulier: le conte de fées pour enfants, influencé par les mœurs, pratiques et valeurs de leur classe sociale. L'exemple le plus connu à ce jour est celui des contes de Perrault. Le conte devient ainsi le symbole quasi exclusif de la culture orale.

Simultanément, cette reprise des contes par les classes dominantes s'accompagne d'une théorisation du peuple. On croit ou feint de croire que les contes n'étaient destinés qu'aux enfants. Un amalgame est fait ainsi entre contes, oralité et caractère primitif de la société. Le peuple est vu comme naïf, crédule, infantile.

D'autre part, l'humble source populaire sert de faire-valoir à la supériorité dont se parent les mondains. On admire les transcriptions faites des contes. Bien qu'on affirme n'y avoir apporté que les quelques embellissements nécessaires, le peuple n'ayant été qu'un bien imparfait conservateur, les récits populaires sont modifiés dans leur forme et leur contenu. Et tout en se justifiant de la nécessité d'instruire en divertissant, on plaque en conclusion la morale et les valeurs de l'époque, les qualités qu'on estime devoir encourager chez les enfants.

Ainsi, à mesure que les contes s'institutionnalisent dans l'écrit, la définition du mot conte, qui signifiait à l'origine « récit de choses vraies » et désignait une situation concrète (c'est-à-dire orale) de communication, change et se dirige vers celle que nous lui connaissons aujourd'hui, soit : « récits d'événements imaginaires destinés à distraire ». Les représentations sociales qui sont alors élaborées sur les contes, et plus généralement l'oralité, sont ainsi conçues dans une relation de domination et non en vertu des qualités intrinsèques de ceux-ci.

Les traditions et légendes du Jura

Il faut attendre le XIX^e siècle pour que des recherches qui se veulent plus scientifiques commencent. Des folkloristes et des sociétés telles que la Société jurassienne d'Emulation (fondée en 1847) ou la Société suisse des traditions populaires (fondée en 1897) vont entreprendre un vaste travail de collecte des patois et dans une certaine mesure des récits. Voulant se démarquer des travaux des littéraires, ils retourneront aux informateurs populaires. C'est ici que nous retrouvons les noms de folkloristes jurassiens, tels qu'Auguste Quiquerez, l'abbé Daucourt ou Joseph Beuret-Frantz.

Cependant les travaux de ces derniers, si louables qu'aient été leurs intentions, sont marqués par des exigences souvent bien lointaines de la transmission d'une culture orale populaire. Tout d'abord au niveau de la langue : les patois ne sont point utilisés. Toutes les marques d'oralité sont soigneusement évacuées au profit d'un français écrit, relevant directement des règles édictées dans les académies et non de l'utilisation locale ou poétique des individus.

Le vaste corpus de la tradition orale reste souvent réduit aux seuls contes, laissant de côté chants, proverbes, blagues, récits fantastiques ou jugés trop osés. Peu d'informations sont collectées sur les conteurs, leurs performances, l'art oral... Sans leur contexte d'énonciation, la compréhension des contes et légendes est ainsi rendue plus difficile, quand leur sens n'en est pas modifié.

La conception des contes que se font les collecteurs conditionne également la collecte. Ainsi pour Auguste Quiquerez, les contes ne peuvent avoir une raison d'être en soi. Ils ont, à son avis, des origines celtes ou romaines dont le peuple a quelques souvenirs. Il ne retient

donc que les récits qu'il estime se rapporter à ces racines, laissant de côté les autres histoires qu'il qualifie de « saugrenues ».

Pour l'abbé Daucourt, qui se contentera pour l'essentiel de reprendre le manuscrit *Traditions et légendes du Jura*, encore inédit, d'Auguste Quiquerez, les contes retranscrits sont entrecoupés de commentaires personnels. Ceux-ci font ressortir une incompréhension des pratiques populaires. Le peuple est apparenté à un animal étrange dont il faut contrôler les débordements. Il est sans savoir : ses coutumes sont des superstitions, ses récits des survivances de mythes ancestraux.

Pour Joseph Beuret-Frantz, les contes éveillent pour ceux qui les écoutent le souvenir de l'enfance, l'amour du pays natal et de douces émotions. De plus, il ré-écrivra les légendes en essayant de fondre dans une seule version toutes celles connues. Ces distorsions seront de plus effectuées en fonction d'objectifs globaux, tels que l'exaltation nationaliste ou la morale chrétienne.

Si ces folkloristes ont probablement des souvenirs d'enfance quant à ces récits, il les ont souvent tellement résumés, modifiés et mis au goût des intellectuels ou des notables de leur époque qu'il est impossible de se faire une idée de l'art oral des conteurs ou de la tradition orale en général.

De surcroît, ces récits s'apparentent souvent davantage à des nouvelles historiques. Les contes sont la voie par laquelle l'Histoire est reliée aux histoires du « petit peuple ». En réduisant les locuteurs multiples à une seule voix, celle du peuple, on tente d'accréditer l'idée d'une unité régionale ou nationale, d'un peuple uni dans son passé, sa mentalité, son mode de vie, ses coutumes...

Dès 1911, avec les travaux d'Arthur Rossat, et plus tard ceux de Jules Surdez, les nombreux transmetteurs vont retrouver leurs voix. Conformément à une transmission plus scientifique des récits, leurs recherches s'orienteront vers une compréhension globale de la société rurale, de l'ensemble que constituait la vie d'autrefois. Ils recueilleront non seulement les récits en patois mais également des informations sur la « performance des contes », l'art oral et les conteurs.

Lors de la traduction des textes, ils n'interviendront pas par leurs commentaires, tout au plus ils se limiteront à préciser les divers sens des mots patois. Les tournures d'esprit, la verve, la malice, les « signatures » des conteurs dans les récits, seront reproduites. Les récits sont ainsi considérés enfin comme ayant une valeur en soi.

Même si, aujourd'hui, on peut émettre certains doutes sur une partie des travaux de Jules Surdez (et je vous renvoie à l'intervention de Gilbert Lovis), ces collectes présentent un progrès indéniable face aux travaux

des littéraires ou des premiers folkloristes et gardent un intérêt certain. Pourtant, malgré l'immense travail de collecte, la diffusion des récits traditionnels restera limitée à quelques cercles de spécialistes.

Les moyens audiovisuels: apport et limites

Reste alors pour terminer cette approche ethnographique de la communication à évoquer les collectes les plus récentes, soit les émissions que Philippe Grand et la Télévision suisse romande ont eu l'heureuse initiative de faire.

En restituant, à l'aide du son et de l'image, les voix et la présence des locuteurs, elles permettent une conservation sans précédent de la tradition orale. Mais si, maintenant, nous possédons les moyens techniques nécessaires de le faire, force est de constater que ce qui est récolté est bien différent de ce qui existait autrefois, de même que les conditions dans lesquelles vivent les habitants du Jura.

Il faut ainsi renoncer à cette facilité conceptuelle qui consisterait à considérer le Jura comme «un recoin du territoire où survivrait – par miracle – les dires des sociétés orales d'autrefois». En fait, il faut oublier bien vite cette idée reçue, cette simplification si commode pour certains (il n'est pas sorcier de se rendre compte que des pratiques de sorcellerie continuent d'exister partout en Suisse et même si ce n'est pas très catholique à Genève!), le Jura n'a alors rien d'une exception, la permanence du «bizarre», se retrouve partout dans notre monde dit si rationnel.

Quel est donc l'intérêt de la collecte à l'heure actuelle?

Tout d'abord, elle réside dans la complémentarité des différents moyens mis en œuvre pour l'effectuer (par exemple, prolongation des émissions dans un livre).

Deuxièmement, l'influence des moyens d'enregistrement modernes sur les textes produits se marque surtout au niveau du langage utilisé. On retrouve la voix du locuteur, on peut presque l'entendre parler. L'autre aspect important est la place qui lui est donnée en tant qu'individu, accentuée par les photographies et sa biographie. On transmet également ses positions à propos des récits, ses hésitations ou questions sur ceux-ci («Est-ce vrai?», «N'est-ce pas vrai?»). L'individu parle en son nom, il interprète son passé à sa manière. Aussi ne faut-il pas s'étonner si nous nous trouvons en présence de multiples manières de voir ce passé, de se représenter le lien qu'il a avec sa vie. Le vécu, le quotidien deviennent

alors les valeurs sur lesquelles il va insister pour révéler : « Moi X., j'ai vu, je dis... » La révélation et l'unicité ou la menace de disparition de tels témoignages reviendront sans cesse.

Ce qui ressort d'une telle collection de récits, c'est la juxtaposition d'opinions si différentes, de positions si contradictoires. Il n'y a plus « la tradition orale du Jura », mais de multiples manières de l'appréhender, de multiples choix individuels devant celle-ci, devant les histoires qu'on choisit de raconter en fonction de ses expériences personnelles. Mais schématiquement, face aux problèmes quotidiens, face aux événements, deux visions du monde, deux principes explicatifs, ressortent des récits recueillis. Une qui se fonde sur des valeurs religieuses (par exemple, la lutte du Bien et du Mal), et où les « sauvages » seront les sorciers. L'autre met l'accent sur le progrès et seront « sauvages » ceux qui croient encore à la sorcellerie.

Peu importe alors si l'on choisit de raconter un récit de sorcellerie ou une légende rapportée par un folkloriste, car dans le fond les informateurs tentent, d'une manière ou d'une autre, de se représenter le passé, de l'accrocher à leur vie présente.

Qu'il y ait ainsi deux visions de la vie « de dans le temps » n'est pas étonnant vu l'histoire sociale des contes, et probablement chaque informateur a de bonnes raisons de croire à sa version. Ce qui est gênant, par contre, c'est qu'une version soit montrée au détriment de l'autre. Ou que ceux qui font ces émissions n'aient pas les moyens (temps imparti pour les recherches, raisons financières...) d'expliquer pourquoi plusieurs visions du monde existent et quelles sont leurs significations. En bref, qu'on coupe à nouveau les contes du contexte dans lequel ils sont dits, redits, ou recréés, et qu'ainsi on occulte leur histoire sociale pourtant essentielle pour les comprendre.

Récolter des histoires et les transcrire le mieux possible ne suffit pas si on oublie que les collectes se paient au prix de la disparition ou de l'assimilation de cultures, de perceptions ou de visions du monde différentes des nôtres. Ainsi l'accès à la qualité d'écoute nécessaire ne nous est jamais donné.

La nature du conte serait-elle alors de n'être ni archivable, ni transmissible sans re-création ? Aussi malgré tous les moyens techniques mis en œuvre jusqu'à ce jour pour l'enregistrer, nos transcriptions lui sont toujours infidèles ou ne parviennent, semble-t-il, qu'à le pervertir. Ainsi quelle que soit la collecte, quel que soit le soin apporté à la transcription, l'essence du conte, ce qui fait sa vie, la magie de l'instant, sera toujours intraduisible.

Carinne Goncerut

BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE

Sur la tradition orale dans le canton du Jura, voir les nombreux ouvrages de G. Lovis, notamment: *Au temps des veillées*, ASPRUJ, Develier, 1982.

Pour une analyse théorique des sociétés orales:

CRETIAZ, B.: *Un village suisse: le temps, la mémoire, la mort et les dires de R. Rouvinez, paysan, organiste et conteur à Grimentz*, Editions Monographic S.A., collection Mémoire vivante, Sierre, 1982.

YATES, F.: *L'art de la mémoire*, Gallimard, NRF, collection Bibliothèque des Histoires, Paris, 1975.

ZUMTHOR, P.: *Introduction à la poésie orale*, Editions du Seuil, collection Poétique, Paris, 1983.

Pour une analyse théorique du passage de l'oral à l'écrit:

BOLLÈME, G.: *Le peuple par écrit*, Editions du Seuil, Paris, 1986.

ROBERT, R.: *Le conte de fée littéraire en France de la fin du XVII^e à la fin du XVIII^e siècle*, thèse de doctorat, Presse Universitaire de Nancy, Nancy, 1982.

Sur les contes en général:

DELARUE, P., et TENÈZE, M.-L.: *Le conte populaire français*, Editions Erasme, Paris, 1957.

